

ÉDITORIAL

Guillaume Lejeune

(CAL-Charleroi)

La logique aristotélicienne a longtemps prévalu comme l'outil, l'organon, par excellence d'une articulation rigoureuse de la pensée. Il reste que les principes de cette logique – le principe d'identité, le principe de non-contradiction et le principe du tiers exclu – ne sont pas interprétés par tous de la même façon. Bien plus, toute une série de confusions grèvent la compréhension que l'on a de ces principes. On confond par exemple le principe du tiers exclu et la binarité. C'est là un point sur lequel l'article de Paolo Crivelli, éminent spécialiste d'Aristote, insiste. En nous présentant une interprétation rigoureuse du principe du tiers exclu à partir du livre Gamma de la *Métaphysique* d'Aristote, il nous montre par ailleurs que le principe du tiers exclu déborde la question de la logique et intéresse également l'ontologie.

On verra que ce lien du logique à l'ontologique pour la question du tiers exclu va apparaître dirimante dans les différentes phases ou explorations logiques qui vont tenter de secouer le joug établi de la logique classique à partir de la modernité. Avant celle-ci, les réactions envers les principes de la logique aristotélicienne ne reçoivent pas vraiment une forme systématique. Il a, en fait, longtemps semblé, à quelques notables exceptions, que les principes aristotéliens ne pouvaient être remis en cause sous peine d'inconsistance. Certes, la logique stoïcienne apportait des alternatives fécondes à la logique aristotélicienne, mais elle ne remettait pas en cause les principes de celle-ci, au rang desquels s'inscrit le principe du tiers exclu.

C'est dans le sillage de Kant qu'on peut lire une première remise en cause radicale des principes de la logique classique. Kant en distinguant la « logique transcendantale » de la logique classique qu'il taxe de « logique formelle » introduit en fait un axe de pensée important qui va ouvrir la logique à la question du contenu¹. À partir d'une telle perspective, les principes traditionnels de la logique sont relativisés ou reçoivent une nouvelle acception. L'article de Florian Rada s'attache ainsi à montrer le sens que le principe du tiers exclu reçoit dans la logique hégélienne. Celui de Guillaume Lejeune poursuit la perspective hégélienne en présentant sa postérité chez Bradley, Bosanquet et Dewey. Il s'efforce en outre de mettre en perspective cette logique qui prend volontiers le nom de

¹ Voir sur ce point G. Lejeune (éd.), *La question de la logique dans l'idéalisme allemand*, Hildesheim, Olms, 2013.

« logique spéculative » avec la spéculation dans l'économie de marché et avec la question de la prise en compte du milieu. Considérés comme « métaphysiques », les travaux émanant des idéalistes, qu'ils soient allemands, britanniques ou américains, peineront toutefois à convaincre les logiciens. Il reste que, dans le champ de la logique, les travaux de logiciens comme Brouwer, comme Lesniewski, comme Lukasiewicz, finiront eux aussi par remettre en question ces principes ou par en limiter la portée, suscitant de nouvelles formes de logique et stimulant, entre autres, la logique intuitionniste, laquelle ne présente pas la logique comme la mise en relation de vérités toutes faites, mais comme un processus par lequel la « vérité » puisse être atteinte ou construite. La logique d'Hermann Weyl dont Zoé McConaughey propose une lecture dialogique s'inscrit dans cette tendance.

Contemporaine de ces travaux, la logique phénoménologique de Husserl tire les conséquences du contexte intuitionniste de la logique et fait du tiers le lieu d'une compréhension du problème de l'incomplétude. Daniel Lancereau lie alors la logique husserlienne à certains thèmes développés par Leibniz et Gödel.

En marge de l'intuitionnisme, le pragmatisme insiste aussi sur le processus au travers duquel les choses revêtent du sens pour nous. Un texte de John Dewey traduit ici représente cette tendance et essaye de penser les limites qu'il faut poser dans l'application du principe du tiers exclu.

Beaucoup d'autres auteurs auraient sans doute mérité d'être abordés dans le cadre de ce dossier. Mais il a fallu se limiter. Notre aperçu de la question aurait toutefois été bien partial si l'on s'était restreint au paradigme occidental. Le questionnement quant à l'absoluité ou non du principe du tiers exclu dans la logique ne procède en effet pas seulement d'une réflexion immanente que la logique occidentale exercerait sur ses propres principes, elle peut aussi procéder de son exposition à une autre culture, dont la logique implicite serait autre. C'est ainsi qu'Augustin Berque lie la question du tiers exclu à la question du milieu à partir de la pensée japonaise, notamment celle du philosophe Watsuji et du logicien Yamauchi, et des travaux qu'il en a tiré dans son œuvre prolixe et engagée. L'article qu'il nous propose ici montre comment la « mésologie » – l'étude du milieu – rendue possible par l'abandon du principe du tiers exclu est en quelque sorte l'horizon d'un dépassement de la crise écologique.

Je tiens à remercier Pierre Bonneels, Sylvain Delcomminette, Bruno Leclercq, Jean-Michel Pouzin, Shahid Rahmann et Paul Slama pour l'aide qu'à un niveau ou un autre ils ont apportée à l'élaboration de ce dossier et des articles qui le constituent.